

Diplôme de spécialisation professionnelle Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle

Présentation

Publics / conditions d'accès

Niveau bac

Objectifs

L'éducation artistique et culturelle repose sur trois piliers : la *rencontre* des publics avec les œuvres et les artistes, la *connaissance* des arts et de la culture et la *pratique* des arts et de la culture. La formation aux fonctions d'agent d'accueil des publics s'organise sur ces trois fondamentaux décrits dans la charte de l'éducation artistique et culturelle et dans le projet de l'INSEAC.

Activités visées :

- Accueil des professionnels de la culture, des acteurs de l'éducation, des artistes, des scolaires et du public de l'éducation artistique et culturelle en les renseignant et les orientant ;
- Vente de billets d'entrée en utilisant le logiciel billetterie de la structure ;
- Participation à la rédaction et à la diffusion d'informations et de documents relatifs à des manifestations ou des événements artistiques et culturels ;
- Contrôle des accès lors d'événements culturels en vérifiant les billets d'entrée et en faisant respecter les consignes de sécurité (personnes à mobilité réduite, plan Vigipirate...);
- Réalisation de tâches de gestion administrative : archivage, prise de rendez-vous, suivi des mails...

Modalités de validation

Valider la totalité des enseignements et le projet (UAIP25)

Compétences

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel

- - Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- - Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- - Communiquer dans une langue étrangère.
- - Se servir des outils numériques en lien avec le champ professionnel.

Participer à la mise en place des actions et des projets en éducation artistique et culturelle auprès des publics diversifiés

Valide à partir du 01-09-2024

Code : DSP0100A

60 crédits

Diplôme de spécialisation professionnelle

Responsabilité nationale :

EPN16 - Innovation / Stéphanie POURQUIER-JACQUIN

Responsabilité opérationnelle :

Tabatha MORIN

Niveau CEC d'entrée requis :

Niveau 4 (ex Niveau IV)

Niveau CEC de sortie : Niveau 4 (ex Niveau IV)

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation initiale
- Formation continue

NSF : Art et patrimoine ; art et communication (134g)

Métiers (ROME) : Chargé / Chargée d'accueil (M1601)

Code répertoire : RNCP37203

Contact national :

Cnam Centre Régional de Bretagne

Zoopôle Les Croix
2 rue Camille Guérin
22440 Ploufragan
0 972 311 312

Isabelle Guée

bzh_master_cybersecurite@lecnam

- Identifier l'offre culturelle d'un territoire et les contenus d'enseignement en lien avec les thématiques abordées dans la programmation de la structure afin de participer au développement des projets éducatifs autour de cette offre.
- Appliquer les consignes de sécurité émanant du service dédié liées aux établissements recevant du public en respectant et faisant respecter le plan Vigipirate, les règles de sécurité sanitaires...
- Favoriser l'accessibilité des espaces aux publics en situation de handicap afin de sécuriser et d'accompagner leur participation à un événement culturel et/ou artistique.

Accueillir, orienter et guider les publics des structures des arts et de la culture

- Écouter et interagir sur des aspects opérationnels de l'activité artistique et culturelle avec des professionnels de la culture, des acteurs de l'éducation, des artistes et des publics afin de favoriser le développement de la sensibilité et de l'esprit critique de ces publics.
- Mener des visites organisées dans des lieux artistiques et culturels (musées, théâtres...) afin de permettre la rencontre des publics avec les œuvres et les artistes.
- Établir une relation calme et bienveillante afin de renseigner, d'informer et d'orienter les publics lors d'événement artistiques et culturels.
- Utiliser les outils applicatifs de billetterie pour vendre et émettre des billets d'entrée aux événements artistiques et culturels.

Enseignements

60 ECTS

Ouverture aux cultures numériques 1	USAL3V 3 ECTS
Ouverture aux Transitions écologiques énergétiques et numériques	USAL50 3 ECTS
Anglais 1	USAL3C 2 ECTS
Outils Mathématiques	USAL3D 2 ECTS
Méthodes et outils de la communication écrite 1	USAL3E 3 ECTS
Economie, gestion et organisation de l'entreprise	USAL3F 3 ECTS
Démarches de projet 1	USAL3G 2 ECTS
Informatique et outils numériques	USCF0E 6 ECTS
Ecouter : introduction à la sociologie des publics de la culture et de l'Education Artistique et Culturelle	USIP2C 6 ECTS
Transmettre : accueillir et guider. La rencontre, la pratique et la connaissance, les bases de l'Education Artistique et Culturelle	USIP2D 6 ECTS
Connaître les mondes des arts et de la culture et trier l'information	USIP2E 4 ECTS
Comprendre les publics pour mieux utiliser les outils d'accueil	USIP2F 6 ECTS
Pratiquer la relation guichet	USIP2G 6 ECTS
Expérience ou stage	UAIP25 8 ECTS